



## **Compte-rendu réunion d'information ARCAO du 17 novembre 2018**

### **Salle de réunion de la Cave Des vigneronns de Buzet-sur Baïse (47)**

Accueil des participants venus en grand nombre, bravant les « Gilets Jaunes » autour d'un café en guise de bienvenue.

La réunion commence à 9h30 par le mot de bienvenue du président Gilbert Valentin qui remercie tous les présents; adhérents, représentants d'associations et élus, dont Mme Lalaurie (maire de Castelmoron-sur-Lot et conseillère départementale), M. Perat (maire de Clairac et conseiller départemental) et M. Borderie (1er adjoint au maire de Ste-Livrade conseiller départemental), qui nous soutiennent fermement dans notre volonté de faire ré ouvrir le passage de Garonne pour accéder au Lot aval , coupé du réseau national depuis janvier 2018.

Il remercie également M. Sanchez, 1er adjoint, représentant M. le maire de Buzet-sur-Baïse et excuse M. Masset, maire de Damazan retenue sur une manifestation.

#### **1) Modification au sein du CA d'ARCAO, nomination d'un deuxième vice-président :**

Bertrand Godineau (trésorier) devient Vice-président, chargé du secteur Canal du Midi. Gilles Franqueville (chargé du développement de la voie d'eau) est nommé Trésorier.

#### **2) Points sur nos actions sur la Garonne et leurs avancées :**

Réunion le 8 septembre 2018 à Castelmoron-sur-Lot où participaient adhérents, plaisanciers, élus des communes riveraines du Lot, et représentants du conseil départemental 47.

ARCAO a été entendu et le conseil départemental du Lot et Garonne invite ARCAO à participer à une réunion de travail.

Réunion de travail, le 21 septembre 2018 à Agen au conseil départemental où tout le Conseil d'Administration d'ARCAO participait (soutenu par le directeur de Fluviaconseil Vincent Melgoso , adhérent ARCAO) ainsi que 2 adhérents chargés de mission Lot.

En résumé le conseil départemental du Lot et Garonne n'a plus les financements (180000€) pour s'occuper du passage de Garonne et n'a pas résigné la convention avec VNF.

Donc nos interlocuteurs sont l'Etat et les Voies Navigables de France.

ARCAO fait des propositions, entre autres, dans l'immédiat la demande de la réouverture du passage au moins 2 fois dans l'année ; une période au printemps et à l'automne suivant l'étiage. La proposition de faire l'étude d'une écluse au Mas d'Agenais etc.,

Lors de la commission plénière du 28 septembre 2018 le CD 47 a voté son soutien à ARCAO pour dialoguer avec l'Etat (Préfecture et VNF) sur la réouverture de Garonne et a envoyé un courrier à ces deux institutions.

ARCAO va donc demander à rencontrer Mme Le Préfet du Lot et Garonne ainsi que monsieur le directeur interrégional de VNF.

Il est demandé par Gilbert Valentin aux élus présents ce jour s'ils acceptent de nous accompagner lors de ces deux réunions, ce qu'ils ont accepté immédiatement.

Intervention de Mr le maire de Clairac qu'il précise qu'il faut obtenir de l'Etat le maintien de la navigation ouverte pendant toute la période estivale car cela est important pour le tourisme des communes riveraines du Lot aval. Cette année les quais des haltes de ces communes riveraines étaient vides de tout bateau.

Se rapprocher de la grande région Aquitaine pour alerter de ce manque de tourisme et valoriser ce patrimoine.

Intervention de Mme Lalaurie pour préciser que le département ne s'occuperait plus du balisage du chenal de Garonne.

Intervention de Vincent Melgoso, il faudrait automatiser les écluses, faut-il encore trouver des financements, auprès de la région, du département ?

### **3) Réunion avec VNF le 13 novembre, commission locale des usagers :**

ARCAO a 2 postes de représentants à cette commission.

Modification du RPP Canal des Deux Mers; le principal point : la suppression de la navigation de la Baïse aval de la double écluse de Buzet-sur-Baïse à St Léger, ainsi que le passage de Garonne pour aller sur le Lot. M. Borderie précise que pour voter une modification du RPP, il y a obligation de consultation.

Crue de l'Aude, un budget de 6 millions d'Euros pour les réparations, Ouverture prévue pas avant mars 2019.

Investissement d'opérations courantes de 13M € dont un budget pour la sécurisation des digues du canal latéral 4 M €, 1M€ pour la Robine.

## **Chômage 2018**

Canal latéral du 08/01 au 04/03

Canal du midi du 05/11 au 24/12

## **Chômage 2019**

Canal latéral du 07/01 au 03/03

Canal du midi du 04/11 au 24/12

## **Proposition pour 2020**

Canal latéral du 06/01 au 01/03

Canal du midi du 2/11 au 24/12

Gestion hydraulique : état des réserves ; elles sont pleines

ARCAO participera aussi aux réunions de métiers organisées par VNF.

## **4) Parole au président de l'association AMI (Association Motonautique Intercommunale)**

**Noël Payovitch**, association qui a pour vocation de contribuer à une valorisation environnementale et patrimoniale du fleuve Garonne, à participer au développement de l'économie touristique locale, améliorer le regard des habitants sur leur lieu de vie. Organisation de balades fluviales avec visites guidées (200 sorties avec un bateau passagers en 2018 sur la Garonne), cartographie, animations, évènements (6 jours de Garonne Bordeaux à Tonneins,), expositions etc... Préserver et transmettre les connaissances sur l'histoire et la culture liées au fleuve, la mémoire des lieux : collectes de témoignages etc...

## **5) Lot : Journée régionale du tourisme fluvial d'Occitanie le 5 octobre espace Valentré à Cahors**

Organisée par le comité régional du tourisme, le centre national de la fonction publique territoriale, l'union des villes portuaires d'Occitanie en partenariat avec le syndicat mixte du bassin du Lot, l'agglomération du grand Cahors, EDF et VNF.

ARCAO fut un auditeur attentif et un interlocuteur actif lors de tables rondes où nous pouvions nous exprimer et confronter nos idées face aux partenaires institutionnels ou commerciaux, il est réconfortant de constater que les idées peuvent être complémentaires et créer une dynamique.

Le Lot amont regorge de bateaux, de randonneurs, baigneurs, de sites touristiques et montre une active synergie entre les différents acteurs et décideurs. Bref une santé de fer. ARCAO a pu lors des tables rondes parler des problèmes du Lot aval, aux institutionnels.

## **6) Rencontre avec le conseil Département du 33 :**

Rencontre avec M. Castagnet, vice-Président du Conseil Départemental 33 a qui nous avons présenté notre association. Nous avons été informés, dans le cadre de la promotion du tourisme fluvial, qu'une manifestation sera organisée le 6 juillet 2019 conjointement par les départements 33 et 47.

## **7) Rencontre avec le conseil départemental du 82 :**

Rencontre avec l'Agence de Développement Touristique de Tarn et Garonne avec Madame Debiais, 1ère Vice-Présidente de l'ADT82 et Madame Manens, Directrice de l'ADT82.

Sujets abordés : La pente d'eau de Montech où un projet d'aménagement débutera en septembre 2019.

ARCAO propose d'organiser un salon d'itinérance douce (plaisance, vélo route, pêche, randonnée) à Castelsarrasin. Madame Debiais, 1ère Vice-Présidente de l'ADT82 et Gilbert Valentin, président doivent rencontrer dans les prochains jours M. le maire de la commune.

**8) Présentation de la toute nouvelle association du port de Castets-en-Dorthe "Association des Joyeux Pirates de Castets"** par son président Olivier de Cartin. Développement et convivialité entre le port et les villageois, mise en valeur du port, favoriser l'écologie, organisation d'évènements culturels pour la promotion du patrimoine autour de la voie d'eau, attractivité du port auprès des loueurs. Développement d'un partenariat avec d'autres associations bordant le canal (bref favoriser le développement de cette commune autour de sa voie d'eau).

Conclusion faire un travail ensemble entre toutes les associations existantes autour du canal latéral, ARCAO recenserait les associations et pourrait organiser une réunion de travail avec tous les présidents de celles-ci.

## **8) DBA ( Dutch Barge Association) :**

Son représentant, David Rothery expose quelques problèmes recensés sur le Canal (les difficultés de stationnement des péniches de + de 15 m, souhaiterait la transformation de certaines haltes nautiques en port, évocation des problèmes de dépotage.

## **9) Information diverses :**

Gilbert Valentin montre la maquette du pavillon d'ARCAO (rectangulaire 30x45cm).

Il demande aux adhérents présents de s'inscrire s'ils souhaitent avoir ce pavillon au prix de 16 €. Les adhérents non présents ce jour peuvent le commander par mail à [contact.arcao@gmail.com](mailto:contact.arcao@gmail.com).

ARCAO prépare un partenariat avec une assurance.

ARCAO étudie avec un avocat la mise en place de conseil juridique.

A 11h30 fin de la réunion, la cave des vigneron de Buzet nous offre une dégustation avant d'aller déjeuner au restaurant Le Vigneron.